



Hommage à Jean-François Alexandre Dhainaut

Doctorat *honoris causa* sous l'égide de l'Université du Québec



C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que je me trouve aujourd'hui avec vous pour remettre un doctorat d'honneur de l'Université du Québec à monsieur Jean-François Dhainaut, dans le cadre de la collation des grades de l'Institut national de

la recherche scientifique. Médecin, professeur, chercheur et administrateur de haut niveau, son parcours est marqué de réflexions et de réalisations qui sont une source d'inspiration pour le milieu universitaire.

Depuis les débuts de sa carrière, Jean-François Dhainaut a réussi à combiner la pratique quotidienne d'un métier exigeant et une réflexion approfondie sur l'actualisation des connaissances afin de répondre aux besoins de la société contemporaine sans laisser les frontières entre les disciplines limiter la progression des savoirs.

Né à Paris le 24 mars 1947, Jean-François Dhainaut opte pour des études de médecine à l'Université de Paris 5 à la fin des années 60. Il obtient son diplôme de docteur en médecine et une maîtrise en biologie humaine en 1977. Il devient alors chef de clinique assistant au Service de réanimation médicale de l'Hôpital Cochin, un groupement hospitalier de plus de 1000 lits situé dans le centre de la ville de Paris. Pendant ses premières années de pratique, il se spécialise en cardiologie, en réanimation médicale et en physiologie.

Le Professeur Dhainaut pratique à l'Hôpital Cochin pendant 30 ans au sein du Service de réanimation médicale, dont il prendra la direction de 1992 à 2007, tout en menant une carrière de professeur-praticien en thérapeutique et en réanimation. Il n'hésite pas à assumer de nombreuses responsabilités, tant sur les plans de l'organisation hospitalière et de la formation universitaire que sur le plan médical. Ses capacités exceptionnelles d'organisateur l'amènent à diriger plusieurs projets dans le domaine des soins et à coordonner divers groupes de travail et comités.

En enseignement, sa carrière se déroule en gestion et en gouvernance universitaire : sa feuille de route comprend le décanat de la Faculté de médecine Cochin Port-Royal de 1999 à 2004, la vice-présidence de l'Université René-Descartes Paris 5 de 2000 à 2004 et la présidence de cette université de 2004 à 2007.

Jean-François Dhainaut s'investit également dans le soutien à la recherche médicale en génétique, biologie moléculaire, réanimation et physiologie tout au long des années 80 et 90. Convaincu de l'absolue nécessité de tisser des liens féconds entre la recherche et l'innovation, il est à l'origine de deux projets porteurs en santé dans la région parisienne.

Le premier, l'incubateur Paris Biotech Santé, né en décembre 2000, offre un accompagnement technique personnalisé à des projets d'entreprises à fort potentiel issus de la recherche scientifique et technologique. Paris Biotech Santé a permis la création de près de 40 entreprises depuis ses débuts.

Le second, la Pépinière Paris Santé Cochin, projet en partenariat qui offre à de jeunes entreprises innovantes en santé humaine des bureaux et des laboratoires au cœur de l'Hôpital Cochin, a été lancé en octobre 2007 par le maire de Paris.

La République française a reconnu ses mérites en le faisant chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur en 1995 et en lui décernant l'Ordre national du Mérite en 2001.

Nommé à la tête de la toute nouvelle Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en 2007, Jean-François Dhainaut y apporte une vision où se côtoient pragmatisme et créativité afin de redynamiser l'enseignement supérieur et la recherche en France.

Le passage à la société du savoir et la concurrence internationale exigent une adaptation profonde des universités. Or, sans université, il n'y a pas de recherche. Sans recherche, il n'y a pas d'innovation, et sans innovation, il n'y a pas de croissance économique. Depuis longtemps, Jean-François Dhainaut construit des ponts entre la théorie et la pratique et soutient qu'une plus grande ouverture de l'université à la société et au monde du travail est nécessaire. Toutefois, cette ouverture doit se faire dans les deux sens. Sur ce point, le président de l'Agence constate que la valeur des diplômes universitaires, notamment ceux des cycles supérieurs, devrait être mieux reconnue par les entreprises.

Il fait également valoir la nécessité d'adapter la pédagogie aux besoins des étudiants grâce aux possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication. « [Le] nouveau rôle des équipes universitaires [...] est de concevoir des programmes qui permettront demain aux étudiants comme aux enseignants de s'affranchir [des] contraintes matérielles et de devenir les acteurs d'une université "sans murs" ».

Bien que l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n'existe que depuis deux ans, le nombre d'évaluations qu'elle a réalisées est déjà considérable. Jean-François Dhainaut y préconise une démarche où clarté et transparence ne doivent faire aucun doute : « Nos rapports doivent dire clairement les choses et de façon documentée. Ils doivent être sincères, car c'est leur raison d'être. » L'un de ses principaux objectifs est de pouvoir bientôt fournir aux universités un tableau de bord qui réunira quelques indicateurs pertinents permettant aux établissements évalués de s'améliorer en fonction de leurs forces.

Depuis sa nomination à la tête de l'Agence, Jean-François Dhainaut n'hésite pas à bousculer les idées reçues. Ce joggeur et skieur de fond de compétition ne craint pas la controverse, car il est conscient qu'il faut souvent ébranler les certitudes pour élargir la réflexion. Parce qu'il privilégie l'efficacité, il plaide pour une tutelle étatique moins présente qui accompagne la mise en place de solutions propres à chaque établissement. Il encourage également la mise en commun d'expertises complémentaires entre institutions, car elles se donnent ainsi les moyens d'aller beaucoup plus loin.

Monsieur Dhainaut, en insistant sans relâche sur la nécessité de centrer l'université sur les besoins et les attentes des étudiants, vous nous rappelez que nous existons d'abord et avant tout pour eux.

Vous vous êtes également élevé contre la spécialisation trop précoce de la formation universitaire de premier cycle, conscient que l'avenir est à la pluridisciplinarité et non à la balkanisation du savoir.

Par votre foi dans le potentiel de renouvellement du monde universitaire, vous n'avez cessé d'encourager une meilleure gouvernance afin de faire face aux responsabilités accrues qui découlent de l'autonomie et des exigences du service public.

Votre apport sur les plans de la pratique et des connaissances médicales ainsi que sur celui de l'organisation hospitalière force le respect. Vous n'avez ménagé ni votre temps ni vos efforts en participant à des comités et groupes de travail trop nombreux pour être énumérés ici. Votre contribution en réanimation est également exceptionnelle.

Enfin, vous avez réussi à mener à bon port des rapprochements féconds entre la recherche médicale et l'innovation. Votre pays dispose ainsi d'avantages majeurs en médecine de pointe et en démarrage d'entreprises innovantes dans le domaine de la santé humaine.

L'Université du Québec est particulièrement heureuse de souligner votre apport à l'avancement de l'enseignement supérieur et de la recherche en vous accueillant officiellement aujourd'hui.

C'est avec joie que je vous invite à recevoir les insignes de docteur *honoris causa*. Au nom de tous ceux et celles qui œuvrent au sein du réseau de l'Université du Québec et en mon nom, je vous prie d'accepter nos plus sincères félicitations.

SYLVIE BEAUCHAMP,
présidente de l'Université du Québec